

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.  
Un masquage de ces données a été réalisé



Société d'Économie Mixte des Saintes-Maries-de-la-Mer

Au capital de 628 000 Euros

Ayant son siège Avenue Théodore AUBANEL – 13460 SAINTES [REDACTED] DE LA MER

RCS 328579214 Tarascon

**PROCES - VERBAL**  
**du CONSEIL d'ADMINISTRATION de la SEMIS**  
**du 30 avril 2026**

Le Conseil d'Administration a été régulièrement convoqué.

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à 11h00, le Conseil d'Administration de la SEMIS s'est réuni à la salle Galleron des Saintes Maries de la Mer, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Vérification du quorum et nomination du secrétaire de séance
- 2) Prise d'acte de la nomination des représentants de la Commune des Saintes Maries de la mer aux Conseils d'Administration et Assemblées Générales de la SEMIS
- 3) Approbation du PV du Conseil d'Administration du 15 décembre 2015
- 4) Modalités d'exercice de la Direction Générale : cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général
- 5) Élection du Président Directeur Général du Conseil d'Administration de la SEMIS
- 6) Fixation de la rémunération allouée aux administrateurs
- 7) Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- 8) Pouvoirs pour formalités

Les administrateurs suivants sont présents :

*Pour la Commune :*

M. Teddy BERTHOMIEU, M. Guillaume LINSOLAS, M. Thibaut MENA, Mme Stéphanie PAQUET, Mme Maëva PEREZ, M. François ROCHE, Mme Marie-Pierre VAILLE

*Pour l'Office de Tourisme :*

M. Jérôme FERTON

TM JF SP

Les administrateurs suivants sont représentés :

Pour la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires) :  
Mme Sigolène BELOGRADOFF ayant donné pouvoir à M. Thibaut MENA

Pour la Caisse d'Épargne :  
M. Jordan FERNANDES ayant donné pouvoir à Mme Marie-Pierre VAILLE

Assistent également à la séance :

Pour la Lyonnaise de Banque (CIC), Censeur  
M. Joffrey AIDINIAN

La PDG de la SEMIS jusqu'à la nomination des nouveaux administrateurs publics, Mme  
Christelle AILLET

Pour le Comité Social Économique :  
Mme Pascale SARTORI et Mme Jennifer TISANE

Le Directeur Général Délégué :  
M. Nicolas FORTUIT

La Responsable Administrative et Financière :  
Mme Virginie IVALDI

L'Assistante Comptable et Administrative :  
Mme Oriane DALICHON

Excusés :

Pour le Crédit Agricole :  
M. Olivier TREVIN

Censeur  
Pour la Lyonnaise de Banque (CIC) :  
M. Eric FUMET

Le Commissaire aux Comptes :  
Mme Dominique OLLIVIER et Mme Odette MARTINEZ

Il est déposé sur le bureau et mis à la disposition du conseil :

- La copie des convocations adressées aux administrateurs, au CAC et à l'expert-comptable

Mme Christelle Aillet accueille les nouveaux administrateurs représentant la Commune et leur adresse ses vœux de réussite pour la suite de leur mandat. Elle souligne le travail important accompli collectivement au cours des cinq dernières années, aux côtés de l'ensemble des administrateurs publics et privés ainsi que du personnel de la SEMIS, afin d'améliorer la qualité des infrastructures mises à disposition dans l'intérêt général et celui du village, tout en renforçant la sécurisation des processus internes.

Il est procédé ensuite au déroulé de l'ordre du jour.

### 1) Vérification du Quorum et nomination du secrétaire de séance

Après examen de la feuille de présence, il est constaté que le quorum est atteint et que la réunion du conseil d'administration peut valablement se tenir.

Monsieur Thibaut MENA propose de nommer Madame Stéphanie PAQUET comme secrétaire de séance, qui l'accepte.

**Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve cette délibération.**

### 2) Prise d'acte de la nomination des représentants de la Commune des Saintes Maries de la mer aux Conseils d'Administration et Assemblées Générales de la SEMIS

Lors du conseil municipal de la Commune des Saintes Maries de la Mer du mercredi 15 avril 2026, la commune des Saintes Maries de la Mer a désigné sept représentants aux conseils d'administration de la SEMIS, ainsi qu'un représentant et son suppléant aux assemblées Générales de la SEMIS.

Administrateurs de la Commune des Saintes Maries de la Mer :

Teddy BERTHOMIEU

Guillaume LINSOLAS

Thibaut MENA

Stéphanie PAQUET

Maëva PEREZ

François ROCHE

Marie-Pierre VAILLE

Représentants de la Commune des Saintes Maries de la mer aux Assemblées Générales :

Thibaut MENA (titulaire)

Marie-Pierre VAILLE (suppléante en cas d'empêchement du titulaire)

**Le Conseil d'Administration prend acte de ces nominations.**

### 3) Approbation du PV du Conseil d'Administration du 15 décembre 2025

Ce procès-verbal ne fait l'objet d'aucune remarque de la part des administrateurs, il est donc approuvé.

**Le Conseil d'Administration approuve cette délibération à l'unanimité.**

#### 4) Modalités d'exercice de la Direction Générale : cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général

Il est proposé au conseil d'administration de maintenir le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général pour une durée égale à celle des fonctions de Président et de prendre le titre de Président Directeur Général. Il agira avec les pouvoirs les plus étendus conformément aux statuts de la société.

Le Conseil d'Administration approuve cette délibération à 9 voix pour et une abstention (Mme Sigolène BELOGRADOFF).

#### 5) Élection du Président Directeur Général du Conseil d'Administration de la SEMIS

Comme le permet la délibération n°2026-19 approuvée à l'unanimité lors du conseil municipal du 15 avril 2026, le conseil d'administration propose d'élire Monsieur Thibaut MENA, Maire de la Commune des Saintes Maries de la Mer, en qualité de Président Directeur Général de la SEMIS pour la durée de son mandat d'administrateur.

A ce titre, Monsieur Thibaut MENA représentera le Conseil d'administration dont il organisera et dirigera les travaux. Il convoquera et présidera les séances du Conseil d'administration et plus généralement, il veillera au bon fonctionnement des organes de la société. Il agira avec les pouvoirs les plus étendus conformément aux statuts de la société.

Monsieur Thibaut MENA déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper, satisfaire à la règle de limite d'âge fixée par les statuts et s'engager à procéder aux déclarations à la HATVP.

Le Conseil d'Administration approuve cette délibération à 9 voix pour et une abstention (Mme Sigolène BELOGRADOFF).

#### 6) Fixation de la rémunération allouée aux administrateurs

Par délibération n°2026-20 approuvée à l'unanimité lors du Conseil municipal des Saintes Maries de la Mer du 15 avril 2026, Monsieur le Maire des Saintes Maries de la Mer a été autorisé à percevoir au titre de sa fonction de Président Directeur Général (définie dans les statuts de la société) une rémunération de 7622 € par an jusqu'à la fin de son mandat (au prorata temporis pour les années 2026 et 2033).

Par délibération n°6 de l'assemblée générale de la SEMIS du 10 juin 2025, l'assemblée générale a fixé le montant maximum de la rémunération allouée aux administrateurs à la somme de 7 622€.

Le conseil d'administration décide d'allouer une rémunération au Président Directeur Général, au titre de sa fonction de Directeur Général, de 7622 € au prorata temporis pour l'année 2026.

Le Conseil d'Administration approuve cette délibération à 9 voix pour et une abstention (Mme Sigolène BELOGRADOFF).

#### 7) Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres

La SEMIS est dotée d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO) depuis mai 2022, dont les modalités de fonctionnement ont été définies par la délibération n°5 du Conseil d'administration du 12 mai 2022.

Suite aux élections municipales de 2026, il convient de procéder au renouvellement des trois membres issus des administrateurs publics.

Le Président-Directeur Général, également Président de la CAO, informe le Conseil d'administration d'avoir désigné à cet effet :

- Guillaume LINSOLAS
- François ROCHE
- Marie-Pierre VAILLE

Le quatrième membre reste la CEPAC, représentée par M. Jordan Fernandes.

Le Conseil d'Administration prend acte de ces nominations.

#### 8) Pouvoirs pour formalités

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'en effectuer tous dépôts et formalités nécessaires.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve cette délibération.

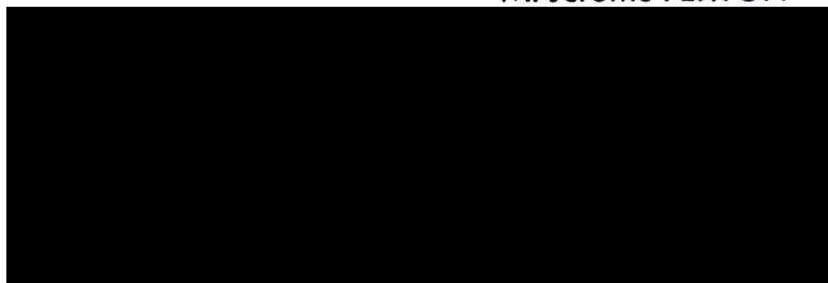
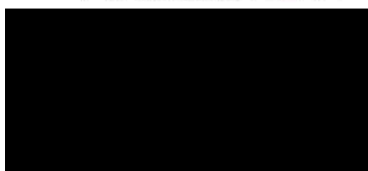
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Présidente Directeur Général remercie les administrateurs et les invités de leur présence et lève la séance à 11h23.

Le Président Directeur Général

Un Administrateur

M. Thibaut MENA

M. Jérôme FERTON



JP SP